

CANADA
Province de Québec
District : Montréal

Chambre des Actions Collectives
COUR SUPÉRIEURE

N° de dossier : 500-06-000937-181

MARIE-HELENE DESAUNETTES

Demanderesse

c.

**RÉSEAU DE TRANSPORT
MÉTROPOLITAIN, faisant affaires
sous le nom d'affaires EXO**

et

**AUTORITÉ REGIONALE DE
TRANSPORT MÉTROPOLITAIN**

Intimées

**DEMANDE DE LA DEMANDERESSE MARIE-HELENE DESAUNETTES POUR
OBTENIR L'AUTORISATION POUR LA REMODIFICATION DE LA DEMANDE
D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE
(art. 206, 207 et 585 C.P.C.)**

**À L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON J.C.S, JUGE GESTIONNAIRE DE LA
DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE
DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU PRÉSENT DOSSIER, LA DEMANDERESSE MARIE-
HELENE DESAUNETTES SOUMET RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. La demanderesse demande l'autorisation de remodifier sa demande d'autorisation d'exercer une action collective.
2. Le 20 juillet 2018, elle a déposé une demande d'autorisation, tel qu'il appert du dossier de la Cour.
3. Le 6 août 2018, elle a déposé une demande d'autorisation modifiée, tel qu'il appert du dossier de la Cour.
4. Le 30 octobre 2018, l'audience de la demande d'autorisation d'exercer une action collective est fixée pour les 8 et 9 mai 2019.

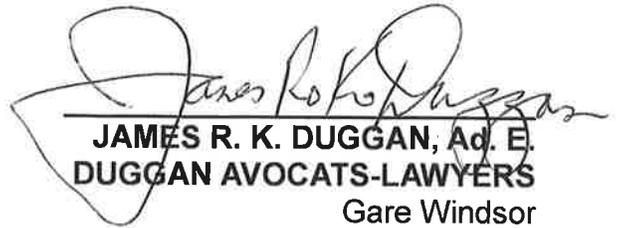
5. Le 26 mars 2019, elle a notifié, signifié et déposé une demande d'autorisation remodifiée, tel qu'il appert du dossier de la Cour.
6. Le 12 avril 2019, l'intimée EXO a notifié une *Demande pour précisions et présentation d'une preuve documentaire appropriée*.
7. Le 16 avril 2019, la Cour a contremandé l'audition des 8 et 9 mai 2019 de la demande d'autorisation d'exercer une action collective et retient la date du 8 mai 2019 pour traiter les demandes d'EXO (communiquées au plus tard le 18 avril 2019 à 17h) et les demandes de l'Autorité Régionale de Transport Métropolitain (« ARTM ») (communiquées au plus tard le 1^{er} mai 2019 à 17h), tel qu'il appert du dossier de la Cour.
8. Le 18 avril 2019, l'intimée EXO communique, entre autres, ses oppositions à la demande de remodifier la demande d'autorisation d'exercer une action collective.
9. La demanderesse désire remodifier sa *Demande d'autorisation d'exercer une action collective* afin de modifier la description des groupes, rectifier, préciser et compléter ses énonciations et conclusions, invoquer des faits nouveaux et ajouter l'ARTM, à titre d'intimée.
10. Les modifications recherchées n'ont pas pour but de retarder l'instance, mais plutôt de mieux cerner les questions en litige.
11. Les modifications recherchées ne sont pas contraires aux intérêts de la justice et ne constituent pas une demande entièrement nouvelle sans rapport à la demande initiale.
12. Les modifications recherchées ne changent pas fondamentalement la nature du recours qui porte essentiellement sur l'obligation de fournir un service de train de banlieue ponctuel et fiable.
13. Il est dans l'intérêt des membres visés par les groupes définis et dans l'intérêt des parties et de la justice, que la demande de remodification de la *Demande d'autorisation d'exercer une action collective* soit autorisée.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR DE :

AUTORISER la demanderesse à remodifier les allégations et conclusions de sa *Demande d'autorisation d'exercer une action collective*, selon la demande remodifiée datée du 25 mars, 2019.

LE TOUT avec les frais de justice.

Montréal, le 29 avril 2019



JAMES R. K. DUGGAN, Ad. E.
DUGGAN AVOCATS-LAWYERS

Gare Windsor
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 900
Montréal, Québec
H3B 2S2

Tél. : 514-879-1459
Télec. : 514-879-5648

Courriel : james@dugganavocats.ca

AVIS DE PRÉSENTATION

À : Me Shaun Finn
BCF Avocats d'affaires
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 25e étage,
Montréal, (Québec) H3B 5C9

Avocats de l'Intimée Réseau De Transport Métropolitain, faisant affaires
sous le nom d'affaires EXO

Et : Me Pierre Brossoit et Me Ann-Julie Auclair
Robinson Sheppard Shapiro
800, rue du Square-Victoria, bureau 4600
Montréal (Québec) H4Z 1H6

Avocats de l'Intimée Autorité Régionale De Transport Métropolitain

PRENEZ AVIS que la DEMANDE DE LA DEMANDERESSE MARIE-HELENE DESAUNETTES POUR OBTENIR L'AUTORISATION POUR LA REMODIFICATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE (art. 206, 207 et 585 C.P.C.), sera présentée pour adjudication devant l'honorable Pierre-C. Gagnon de la Cour Supérieure du District de Montréal, le **8 mai 2019** au Palais de Justice de MONTRÉAL situé au 1 est, de la rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, H2Y 1B6, à une salle à être déterminée par la Cour.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE,

Montréal, le 29 avril 2019


JAMES R. K. DUGGAN, Ad. E.
DUGGAN AVOCATS-LAWYERS

Gare Windsor
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 900
Montréal, Québec
H3B 2S2

Tél. : 514-879-1459

Télec. : 514-879-5648

Courriel : james@dugganavocats.ca

Duggan Avocats

From: Duggan Avocats
Sent: April-29-19 3:26 PM
To: 'shaun.finn@bcf.ca'; 'pbrossoit@rsslex.com'; 'ajauclair@rsslex.com'
Cc: 'James Duggan'; 'Alexander Duggan'; 'Marie Helene Desauettes'; 'Pierre-C. Gagnon (bureau-CS)'; 'Bélanger, Carole'
Subject: NOTIFICATION/ Marie-Helene Desauettes c. EXO et ARTM. DC: 500-06-000937-181
Attachments: Demande remodification (29-avr-2019) (JRKD).pdf

Bonjour,

De la part de Me James R. K. Duggan, veuillez trouver ci-joint la « DEMANDE DE LA DEMANDERESSE MARIE-HELENE DESAUNETTES POUR OBTENIR L'AUTORISATION POUR LA REMODIFICATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE (art. 206, 207 et 585 C.P.C.) » pour votre attention dans le dossier mentionné en titre.

NOTIFICATION PAR COURRIEL / NOTIFICATION BY EMAIL
(Articles 133 et/and 134 C.p.c. / C.C.P.)

EXPÉDITEUR / SENDER	
DUGGAN AVOCATS Me / Mtre. James R.K. Duggan, Ad.E. Gare Windsor, Bureau 900 Montréal (Québec) H3B 2S2 Tel. : (514) 879-1459 – Fax : (514) 879-5648 james@dugganavocats.ca notifications@dugganavocats.ca	
Date :	Montréal, le 29-04-2019
Nature du document / Nature of the document :	DEMANDE DE LA DEMANDERESSE MARIE-HELENE DESAUNETTES POUR OBTENIR L'AUTORISATION POUR LA REMODIFICATION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE (art. 206, 207 et 585 C.P.C.)
N° du dossier de Cour / Court File # :	500-06-000937-181
Nom des parties / Name of the parties :	Marie-Helene Desauettes c. EXO et ARTM
Nombre de pages / Number of the pages :	5
Heure de transmission / Time of transmission :	15h25
Notre référence / Our reference :	3302-JD
DESTINATAIRE(S) / RECIPIENT(S)	
Nom / Name : Me Shaun E. Finn BCF Avocats D'affaires / Business Law	Nom / Name : Me Pierre Brossoit et Me Ann-Julie Auclair Robinson Sheppard Shapiro

1100, boulevard René-Levesque
Ouest, Montréal, QC H3B 5C9
Tel. : (514) 397-6899
Fax : (514) 397-8515
shaun.finn@bcf.ca

800, rue du Square-Victoria, bureau 4600,
Montréal, QC H4Z 1H6
Tel. : (514) 878-2631
Fax : (514) 878-1865
pbrossoit@rsslex.com,
ajauclair@rsslex.com

Veillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux,

Lilian Moreno

Adjointe Juridique - Legal Assistant

Duggan, Avocats - Lawyers

Tel: 514-879-1459

Fax: 514-879-5648

lilian@dugganavocats.ca

www.dugganavocats.ca

Gare Windsor

1100 Avenue des Canadiens-de-Montréal (Ouest)

Bureau 900

Montréal, QC, H3B 2S2

Windsor Station

1100 Avenue des Canadiens-de-Montreal (West)

Suite 900

Montreal, QC, H3B 2S2

Avis de confidentialité : Ce courriel est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle et/ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel. Merci de votre collaboration.

Confidentiality notice: This e-mail message is intended only for the named recipient(s) above and may contain information that is privileged, confidential and/or exempt from disclosure under applicable law. If you have received this message in error, or are not the named recipient(s), please immediately notify the sender and delete this e-mail message. Thank you for your collaboration.

No : **500-06-000937-181**

Court : **Chambre des Actions Collectives
COUR SUPÉRIEUR
District : MONTREAL**

MARIE-HELENE DESAUNETTES

Demanderesse

- contre -

**RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN,
faisant affaires sous le nom d' affaires EXO**

-et-

**AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT
MÉTROPOLITAIN**

Intimées

**DEMANDE DE LA DEMANDESE MARIE-
HELENE DESAUNETTES POUR OBTENIR
L'AUTORISATION POUR LA
REMODIFICATION DE LA DEMANDE
D'AUTORISATION D'EXERCER UNE
ACTION COLLECTIVE (art. 206, 207 et 585
C.P.C.)**

(ORIGINAL)

JAMES R.K. DUGGAN, Ad.E.
1100 Ave des Canadiens-de-Montréal
9^e étage, Montréal (Québec) H3B 2S2
Tél.: 514-879-1459
Fax: 514-879-5648

james@dugganavocats.ca

Code: AD9534